



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-116534>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 25-116534

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Andra - Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique, contrôlée par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Analyses radiochimiques à bas seuil des effluents liquides et des matrices environnementales du Centre de Stockage de la Manche.

Description : L'impact des activités du Centre de Stockage de la Manche est évalué par une surveillance systématique et complète des différents compartiments de l'environnement. Cette surveillance a pour objectif de détecter toute situation ou évolution anormale. Elle permet également de vérifier le respect des exigences réglementaires en matière de protection de l'environnement, et notamment celles édictées par l'arrêté d'autorisation de rejets et la décision dite « environnement ». Au titre de la décision 2008-DC-0099 portant sur l'organisation du réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement (RNM) et fixant les modalités d'agrément des laboratoires, l'Andra a l'obligation de verser les mesures radiologiques issues de la surveillance de l'environnement de ses Centres au RNM. Cette procédure a vocation à confier à un prestataire disposant des agréments requis, ces différentes analyses et mesures radiologiques. Le candidat doit être agréé par l'ASN. A ce titre, le laboratoire du candidat doit faire partie de la liste des laboratoires agréés pour les mesurages de la radioactivité de l'environnement mentionnés aux articles R. 1333-25 et R. 1333-26 (ex-articles R. 1333-11 et R. 1333-11-1) du code de la santé publique. Le candidat devra être agréé pour les matrices et catégories de mesures définies par les codes suivants : Matrice eaux (1_01, 1_02, 1_03, 1_04, 1_05, 1_06, 1_07, 1_09, 1_11, 1_12 et 1_13) et matrice sol/sédiment (2_01, 2_02, 2_07, 2_09, 2_10 et 2_13).

Identifiant de la procédure : 7293cbd7-61ec-4fd1-ade2-78bf970f68c8

Identifiant interne : SRPFACCH250063

Type de procédure : Restreinte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90711500 Surveillance de l'environnement autre que pour la construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Centre de stockage de la Manche BP 807 - Digulleville

Ville : LA HAGUE

Code postal : 50440

Subdivision pays (NUTS) : Manche (FRD12)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : CSM - Analyses radiochimiques à bas seuil

Description : L'impact des activités du Centre de Stockage de la Manche est évalué par une surveillance systématique et complète des différents compartiments de l'environnement. Cette surveillance a pour objectif de détecter toute situation ou évolution anormale. Elle permet également de vérifier le respect des exigences réglementaires en matière de protection de l'environnement, et notamment celles édictées par l'arrêté d'autorisation de rejets et la décision dite « environnement ». Au titre de la décision 2008-DC-0099 portant sur l'organisation du réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement (RNM) et fixant les modalités d'agrément des laboratoires, l'Andra a l'obligation de verser les mesures radiologiques issues de la surveillance de l'environnement de ses Centres au RNM. Cette procédure a vocation à confier à un prestataire disposant des agréments requis, ces différentes analyses et mesures radiologiques. Le candidat doit être agréé par l'ASN. A ce titre, le laboratoire du candidat doit faire partie de la liste des laboratoires agréés pour les mesurages de la radioactivité de l'environnement mentionnés aux articles R. 1333-25 et R. 1333-26 (ex-articles R. 1333-11 et R. 1333-11-1) du code de la santé publique. Le candidat devra être agréé pour les matrices et catégories de mesures définies par les codes suivants : Matrice eaux (1_01, 1_02, 1_03, 1_04, 1_05, 1_06, 1_07, 1_09, 1_11, 1_12 et 1_13) et matrice sol/sédiment (2_01, 2_02, 2_07, 2_09, 2_10 et 2_13).

Identifiant interne : SRPFACCH250063

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90711500 Surveillance de l'environnement autre que pour la construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LA HAGUE

Subdivision pays (NUTS) : Manche (FRD12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Date de fin de durée : 31/03/2031

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 663415-2025

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères techniques

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 17/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : Jusqu'à la notification du marché, la présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions prévues aux articles L. 5511 et suivants du code de justice administrative. A compter de la notification du marché, la présente procédure peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 55113 et suivants du code de justice administrative. Ce référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE), ou de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la notification du marché, si aucun avis d'attribution n'a été publié. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de validité du marché, qui peut être exercé par les tiers au marché justifiant d'un intérêt lésé, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Andra - Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Numéro d'enregistrement : 39019966900081

Adresse postale : 1-7 rue Jean Monnet, Parc de la Croix-Blanche

Ville : CHATENAY-MALABRY

Code postal : 92290

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Corentin BEAULANT

Adresse électronique : corentin.beulant@andra.fr

Téléphone : +33325923236

Adresse internet : <https://www.andra.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Ville : CERGY-PONTOISE

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 0a0cb757-57ba-4724-bdc5-69792ecafbc8-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Retrait de 2 matrices pour lesquelles le candidat n'a pas besoin impérativement d'être agréé par l'ASNR (1_10 et 2_06)

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d82bbdb0-f9c3-4fd2-80dd-af2a965564eb - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/10/2025 à 07:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/10/2025